



# CHARTRE DES PILOTES – EXPORAL 5

## ENGAGEMENT SECURITE

Votre participation à l'opération « co-pilotes » de la journée EXPORAL5 organisée par le ROTARY CLUB d'ALTKIRCH le 25 septembre 2022 vous engage au respect des consignes suivantes :

- 1/ vitesse limitée à l'intérieur du Quartier Plessier : 10km/h
- 2/ respect des limitations de vitesse sur l'ensemble des parcours
- 3/ les enfants de moins de 14 ans et mesurant moins de 1.20m ne pourront pas prendre place dans les véhicules
- 4/ obligation de respecter les consignes données par les organisateurs (gilets jaunes)
- 5/ seules les personnes munies d'un ticket seront autorisées à prendre place dans les véhicules
- 6/ l'organisateur est habilité à procéder à des contrôles d'alcoolémie à l'intérieur du Quartier et à exclure tout conducteur positif à ces contrôles. La participation à l'opération donne droit à 1 repas VIP. Un horaire et un bracelet vous sera attribué lors de l'inscription
- 7/ la participation à l'opération « pilotes » sous-entend un permis de conduire en règle ainsi qu'une assurance en règle. L'organisateur est habilité à procéder à des contrôles de papiers à l'intérieur du Quartier et à exclure tout conducteur qui ne serait pas en règle.
- 8/ les participants respecteront le sens de circulation défini par l'organisateur à l'intérieur du Quartier.

Le comité d'organisation



« Je soussigné   
certifie avoir reçu et pris connaissance des  
consignes et m'engage à les respecter ».

J'ai également reçu la notice de sécurité  
où figurent les numéros d'urgence et les  
consignes en cas d'accident.

Le pilote: (signature)

Immatriculation :